10ème MARCHÉ DES 4 SAISONS

Villandry animations

VILLANDRY
dimanche 25 juillet 2004

Pour tout renseignement :
Séverine Berthias au 02 47 38.68.70
Eric Bonnet au 02.47.43.56.69

le Colombien

2004
n°7

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE VILLANDRY

Tout le calendrier des festivités de l'été à Villandry et en Confluence
Centre de loisirs - Sapeurs pompiers - Fêtes à Villandry
Petite histoire du Manoir de Foncher
Patrimoine naturel

ÉTAT CIVIL au 21 mai 2004

Naissances

Le 16 Janvier à Chambray les Tours
TRÉMOCO Lylou - 5, rue des Acacias
Le 21 mars à Tours
BONNET Achille - "La Basse Bergerie"
Le 30 mars à St-Benoît-la-Forêt
ROUSSEAU Quentin - 11, rue principale
Le 7 avril à Tours
BERTHIER Adrien - "La Févraie"
Le 15 avril à Chambray les Tours
GIRARD Paul - "Le Colombier"
Le 17 avril à Tours
DEMAUMONT Aurore - "Le Racoupeau"
Le 5 mai à Chambray
GRACIEUX Pierre - "La Févraie"

Mariages

Le 14 février 2004
RENARD Michel et **GOULET Yvette**

Décès

Le 19 janvier à M.C. "Le Coteau"
COELLIER Jacqueline *Veuve KERAVEC*
27, allée des Flandres à TOURS
Le 2 avril à M.C. "Le Coteau"
MICHEL Jackie
9, rue du moulin (Courtemanche - Somme)
Le 7 avril à M.R. "La Bechière" Druye
LOTHION Hélène *Veuve FOURMONT*
"La Maison Lureau"
Le 29 avril à Tours
GIRAUDEAU Marie *Veuve Dugos*
"Le Barrage"
Le 6 mai à Tours
LEMOINE Annie *Épouse Chaimbault*
"La Févraie""

Bricoleurs et jardiniers...
Rappel : les travaux susceptibles de provoquer une gêne au voisinage ne peuvent être effectués que dans les plages ci-après :
- **les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **les samedis**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **les dimanches et jours fériés**
de 10h à 12h

MAIRIE

2, rue Munat, 37510 Villandry
Tél. 02 47 50 02 08
Fax 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15 h à 19 h

web : www.villandry.fr

"Le Colombien"
Magazine de la commune de Villandry
Réalisé par la Commission Communication - 06/2004
Merci à Clouet Communication
Impression :
Graphic communication
tiré à 550 ex.
Reproduction interdite sans accord préalable.
Contact :
Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat,
37510 Villandry.
E-mail :
communication@villandry.fr

Le mot du Maire.

Colombiennes, colombiens,

Vous avez entre vos mains le bulletin municipal, instrument d'information des villageois sur l'activité et la gestion de la commune.
Le 1er bulletin de l'année est traditionnellement l'occasion de vous présenter le budget communal. Celui-ci est équilibré et marque une pause en terme d'investissement avant de démarrer, dans un futur proche, la construction de la future station d'épuration et, je l'espère, la restauration de l'église.
La restauration du presbytère sera financé par la Communauté de Communes de la Confluence.
Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taxes directes locales (taxe d'habitation et taxes foncières).
Par contre, la Communauté de Communes se doit d'équilibrer les budgets en ce qui concerne la collecte et le traitement des ordures ménagères. Ce coût s'est élevé pour notre commune à 71000 € pour 2003 et entraîne donc une augmentation du taux d'imposition de cette taxe de 10.10 à 13.90 %, basée sur le foncier bâti. J'invite donc les colombiens à respecter scrupuleusement le tri sélectif des ordures ménagères afin de minimiser au maximum le coût du traitement dans les années à venir.
Enfin, profitez du beau temps pour fréquenter les animations locales organisées par les communes, et les associations de celles-ci. Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour animer nos villages.

Au plaisir de vous rencontrer.

Jean-Marie Métais

Sapeurs pompiers

Amicale des sapeurs pompiers du bec du cher et sa section de J.S.P. (Jeunes Sapeurs Pompiers)

L'effectif du centre se maintient grâce à la formation de la section des J.S.P. ; 2 d'entre eux sont entrés dans les rangs des sapeurs pompiers volontaires grâce à la réussite de leur brevet des cadets, **Sophie CARTRAUD** et **Anthony GRARD**. Si des personnes se sentent la vocation pour apporter du secours à la population, elles seront les bienvenues et peuvent prendre contact auprès des sapeurs pompiers.

La section de J.S.P. a recruté 3 jeunes, **Wendy DEROT, Arnault BROSSET, Mathieu PERRIER**.
Celle-ci à d'ailleurs réalisé de bons résultats au concours de RICHELIEU en 2003. Cinq médailles ont été gagnées dont 1 médaille d'or, 3 médailles d'argent, 1 médaille de bronze.
Sarah VALIER-BRASIER a été sélectionnée au concours d'athlétisme régional où elle gagne une médaille d'argent et en national elle se place 15ème.

Au concours de manoeuvre qui s'est déroulé le 11 mai 2003 à TAUXIGNY, la section du bec du cher s'est classée 9ème sur 40 équipes.
Pour la saison des cross 2003-2004, la section a gagné 13 coupes dont 7 en benjamin, 2 en cadette, 2 en junior, 2 en senior.
Au cross régional à SAINT JEAN DE BRAYE (45) le 13 mars 2004, **Franck VALIER-BRASIER** arrive 5ème des benjamins sur 41, et **Sarah VALIER-BRASIER** arrive 13ème des cadettes sur 33, elle est sélectionnée par le département au championnat de France qui s'est déroulé le 27 mars à GUJAN MESTRAS (33). Elle se classe 120ème sur 280.
2 jeunes sont retenus cette année pour le brevet des cadets.

Un concours d'athlétisme a eu lieu le 2 mai 2004 à Fondettes et le concours de manœuvre le 16 mai 2004 à Reignac.

Nous avons eu le départ en inactivité du caporal chef **Yves BLOTTIN**, nous lui souhaitons une bonne retraite.

L'amicale organise sa brocante le dimanche 6 juin 2004 dans la prairie du braye de Savonnières.
Toutes les personnes intéressées pour participer à l'organisation peuvent prendre contact au 02 47 94 75 55. Sur place seront installés buvette et casse croûte pour se restaurer.

Des formations de secourisme se sont déroulées au centre du bec du cher au mois de mars et avril, une session aura lieu du 23 novembre au 6 décembre 2004, les personnes désirant acquérir les gestes de premiers secours peuvent prendre contact auprès des sapeurs pompiers ou en téléphonant au **02 47 93 13 95 le soir.**

BRÈVES

PROTECTION DES RÉCOLTES ET DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE EN INDRE ET LOIRE

Avant de faire un feu, veuillez consulter en Mairie l'arrêté préfectoral des 23 mai 2002 et 11 mars 2004 régissant les autorisations de feu selon la personne concernée, le type de feu, le lieu et les dates autorisées.
A savoir, deux périodes distinctes :
- Période verte : du 16 octobre au 14 mars
- Période rouge : du 15 mars au 15 octobre

LA FÊTE DU SPORT À DRUYE :
19 et 20 juin 2004

Organisée par le **Comité des fêtes de Druye,** la fête du sport fêtera cette année son 8ème anniversaire.
Cette manifestation a pour but de favoriser l'animation et de rassembler les habitants de Druye et des communes voisines autour d'activités diverses pour petits et grands telles que : football, pétanque, tennis, VTT, jogging, jeux pour les petits, ...

Cette année la manifestation accueillera l'équipe de Rugby de l'US Joué Lès Tours pour des démonstrations diverses, un match et des initiations ainsi que les Amazones, majorettes d'Azay Le Rideau pour une représentation nocturne.

Pour information complémentaire, il est important de signaler que le Comité des fêtes de Druye vient de fêter sa première année d'existence. Bonne continuation !

Les Associations Colombiennes et d'ailleurs...

PATRIMOINE VIVANT CHER ET LOIRE

6e assemblée générale annuelle de l'association

Le samedi 7 février 2004, **Patrimoine Vivant – Cher et Loire** tenait son assemblée générale annuelle à la salle Jacques de Beaune à Ballan-Miré.
Cette assemblée rassemblait quelques 72 adhérents présents ou représentés, trop peu d'élus faisait remarquer le président, Jean-François Yvernogeau. Cependant Michel Guérin, maire de Berthenay, Éric Gaudouin, représentant le maire de Villandry, ainsi que Madame Marie Decoster, représentant Yves Dauge, sénateur-maire de Chinon et vice-président du Centre permanent d'initiation à l'environnement, étaient présents.
Au cours de cette assemblée, les différents rapports présentés par le président : rapport moral et rapport d'activités ; rapport financier présenté par le vice-président, Dominique Bonneau, ont recueilli une majorité de votes favorables.
Dans son rapport moral, le président a dit sa satisfaction de voir le nombre d'adhérents croître et notamment en 2003, puisque l'association comptait au 31 décembre 2003, 117 membres actifs.
Il n'a pas manqué de souligner la motivation, le dynamisme et la disponibilité qui caractérisent de manière soutenue l'équipe qui l'entoure, composée de personnes issues des communes de la Confluence.
L'année 2003 a vu se développer un grand nombre d'animations. Certaines n'ont pu être réalisées en raison de la canicule notamment les sorties en plein air. Néanmoins les « balades » ont permis à un bon nombre de vacanciers et de touristes de découvrir ou de mieux connaître le village de Berthenay et son environnement architectural et naturel.
L'animation nouvelle qu'a été la « Grange aux Livres » à la Grange-aux-Moines de Berthenay restera l'un des évènements marquants, parmi les fêtes de la Confluence en 2003, de par son originalité, la qualité des écrivains qui se sont déplacés pour présenter et dédicacer leurs œuvres, sur le thème de « la Loire ». Huit écrivains tourangeaux dont Jean-Marie Laclavetine, membre du comité de lecture aux éditions Gallimard et auteur de « Loire, 1 000 km de bonheur ».
À la satisfaction des organisateurs, ce sont 750 visiteurs qui se sont déplacés ce 21 septembre et qui ont pu découvrir et admirer dans le même temps, les grandes sculptures de Jean Vindras, sculpteur tourangeau, magnifiquement mises en lumière par Patrick Gachet concepteur-éclairagiste de Villandry.
Pour 2004, le président a présenté les projets d'animation : d'autres Balades-visites et d'autres thèmes d'animation seront privilégiés cette année, ainsi que la participation à des fêtes et journées liées au Patrimoine.
Patrimoine Vivant – Cher et Loire s'attachera comme s'y est engagé son Président selon les orientations de l'association : à valoriser le Patrimoine, le faire connaître, sensibiliser un plus grand nombre de personnes à la conservation du Patrimoine ainsi qu'à la préservation de l'environnement, susciter l'engagement de chacun dans cette démarche.
Cette assemblée générale, la 6e depuis la création de « Patrimoine Vivant Cher et Loire » en 1998, fut bien à l'image de ce que fut l'année 2003, en terme d'activités : ouverte, dynamique et chaleureuse.

Jean-François Yvernogeau,
Président

ANIMATIONS & PROJETS 2004

Causeries - conférences : "Les poissons de la Loire" Philippe Boisneau - Les Lieux-dits de Berthenay par Janny Moynaton et Marie-Laure Barcat
Balades découvertes : Balades druyennes (période estivale) Marie-Laure Barcat - Flore et faune en Val de Langeais avec le Conservatoire du Parc naturel régional
Visites de sites privés : Ferme de Druye
Fêtes et animations : Fête des bateliers Savonnières, 26 et 27 juin Journées du Patrimoine, 18 et 19 septembre
Publications : La Confluence en dessins et cartes postales, Les Cahiers du Patrimoine - recueil, Les Lieux-dits de Berthenay Les toits de Touraine - cahier spécial.

COLOMBIEN THÉÂTRE

L'association Colombien théâtre continue son action en faveur du développement culturel avec la poursuite de ses activités pour les jeunes enfants et pour les adolescents.

Afin de présenter aux familles l'état d'avancement du travail réalisé, la responsable des ateliers, Maud BERAUDY, a mis en œuvre une répétition publique sous forme de scénettes qui ont été fort appréciées. Cette soirée s'est déroulée à la salle associative de Villandry le samedi 20 février.

Par ailleurs, conformément au projet éducatif de l'association, un déplacement a été organisé le jeudi 19 février à l'espace Malraux à Joué lès Tours, où les jeunes accompagnés des responsables de l'association, ont pu assister à une pièce de Molière, le misanthrope. Nul doute que l'appréciation de cette pièce aura pu leurs apporter quelques éclairages.

De plus, le stage organisé pendant les dernières vacances scolaires, du 1er au 5 mars, à la salle associative, a permis de réunir les jeunes de l'association où le thème théâtral du jeu et de l'interprétation a été travaillé durant ces 5 jours.

Enfin, un rendez vous sera fixé courant juin pour ce qui concerne les représentations finales, et publiques ! Où les jeunes de l'association auront à cœur de vous présenter leur travail, leurs progrès et leur plaisir d'évoluer dans l'activité théâtrale.

Pour tout renseignement complémentaire :
02.47.50.12.31 ou 02.47.96.87.65.
Email : janlou.beraudy@villandry.fr

VILLANDRY ANIMATIONS

COMMUNIQUÉ

L'assemblée générale de Villandry Animations s'est déroulée le vendredi 12 mars à la salle associative. Un premier bilan 2003 pour le nouveau bureau et des projets en 2004 : le marché de la Giraudière, la participation à la fête de la musique, le marché des 4 saisons, une soirée spectacle à l'automne et le traditionnel vin chaud offert à l'occasion de la venue du Père-Noël.

Le bureau et les membres ont réaffirmé leur volonté et leur détermination de dynamiser toujours un peu notre commune. Aussi, nous lançons d'ores et déjà un appel à candidature de bénévoles pour les dix ans du marché des 4 saisons prévu le 25 juillet.

Pour que notre commune soit aussi un lieu de divertissement et de rencontres.

Le bureau

Informations au 02.47.43.56.69
E-mail : animations@villandry.fr

Résultats des animations lors de la venue du Père Noël :
Bourriche remportée par Mme Perruchon
Peluche remportée par Adrien Verdier

La Municipalité

LE CONSEIL DÉLIBÈRE...

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2003

• **Projet de Labyrinthus** : Approbation du projet de modification du Plan d'Occupation des Sols - Plan Local d'Urbanisme au regard de l'emprise partielle sur le ressort de Villandry du projet d'implantation du Labyrinthus à Druye. Avis favorable du Conseil pour la cession dans ce même cadre au Département d'une parcelle de 1 are 10 centiares.
• **Voirie** : Confirmation des travaux de réaménagement de l'entrée sud de la commune (carrefour route départementale 121) et de la rue de la Joumeraie, à réaliser après mise en place des crédits nécessaires. Sollicitation à ce titre de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Général.
• **Salle polyvalente** : Accord du Conseil pour l'engagement de travaux de restauration du hall d'entrée et de modification de la façade Nord.

SÉANCE DU 27 JANVIER 2004

• **Voirie** : Accord du Conseil pour déplacement du poste de refoulement des eaux usées situé dans l'emprise du réaménagement de l'entrée Ouest de la Commune (route départementale 7), la dépense étant prise en charge par le Conseil Général.
• **Station d'épuration** : À l'issue des consultations qui ont été réalisées, le Conseil donne délégation au Maire aux fins de signature des conventions pour l'étude de diagnostic du réseau d'assainissement et la fourniture du relevé topographique numérisé.

SÉANCE DU 29 MARS 2004

• **Compte administratif – Compte de gestion - Exercice 2003**: Considérant l'identité de valeur entre les comptes administratifs présentés par Monsieur METAIS, Maire de Villandry et les comptes de gestion de la commune dressés par le Receveur Municipal, le Conseil approuve à l'unanimité ces comptes de clôture de l'exercice 2003, tant en ce qui concerne le budget communal que pour le budget d'assainissement.
Après avoir pris connaissance des restes à réaliser, le Conseil décide d'affecter le résultat 2003 du budget communal pour 114 219,71 €uros en réserves d'investissement et pour 119 670,65 €uros en report de fonctionnement.
• **Budget primitif - Exercice 2004** :
Le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux des taxes directes locales au même niveau qu'en 2003 soit 13,75 % pour la taxe d'habitation, 17,50% pour la taxe foncière sur le bâti et 41 % pour la taxe foncière sur le non bâti ; la recette totale de ces trois taxes s'élevant à 199 363 €uros.
Le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2004 et vote les crédits arrêtés pour 354 419 €uros en investissement et 661 957 €uros en fonctionnement.
Le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif Service Assainissement pour l'exercice 2004 et vote les crédits arrêtés pour 164 733 €uros en investissement et 138 306 €uros en fonctionnement.
• **Travaux de sécurité Rue de Munat** : Le Conseil, prenant acte du report de l'enfouissement des réseaux au 1er trimestre 2005, autorise le Maire à engager les travaux de la tranche conditionnelle en coordination avec cette opération.
Les crédits correspondants seront confirmés au budget 2005, une subvention étant d'ores et déjà sollicitée auprès du Conseil Général dans le cadre de l'enfouissement des réseaux téléphoniques et de la convention que ce dernier a signée avec France Télécom pour l'amélioration de l'environnement.
• **Station d'épuration** : À l'issue de l'appel public à la concurrence et considérant l'avis du jury réuni le 18 mars 2004, le Conseil autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la future station d'épuration de 1500 équivalents habitants avec la société Saunier–Techna.

LE BUDGET COMMUNAL 2004

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement...	... en €uros...
- Charges à caractère général	231 431,00
- Charges de personnel	266 498,00
- Virement à la section investissement	84 744,00
- Charges de gestion courante	57 429,00
- Charges financières	20 300,00
- Divers	1 555,00
Total	661 957,00

Recettes de fonctionnement....	... en €uros...
- Résultat reporté	119 670,00
- Produits des services	34 640,00
- Impôts et taxes	264 601,00
- Dotations et participations	222 831,00
- Divers	20 215,00
Total	661 957,00

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement...	... en €uros...
- Remboursement d'emprunt	139 000,00
- Reste à réaliser	33 460,00
- Rénovation Salle Polyvalente	31 000,00
- Voirie	31 744,00
- Matériel école : lave linge séchant	1 000,00
- Mobilier : salle polyvalente et associative	8 000,00
- Solde d'éxécution	110 215,00
Total	354 419,00

Recettes d'investissement...	... en €uros...
- Virement de la section de fonctionnement	84 744,00
- Subventions reste à réaliser	29 455,00
- Dotation fonds divers réserves	126 000,00
- Affectation	114 220,00
Total	354 419,00

Nettoyage des bords de rivière...

Fragilité du patrimoine naturel

Sous l'impulsion du Conseil général, la Communauté de Communes de la Confluence a organisé pour la deuxième année consécutive une opération de nettoyage de l'environnement.
Le site choisi cette année fut Villandry.

Des situations bien périlleuses...

Le Maire n'a pas hésité à y mettre les mains !

Ainsi, le samedi 17 et dimanche 18 avril dernier, des bénévoles se sont retrouvés les matinées pour nettoyer les deux rives du Cher de notre commune.
Pour des raisons de sécurité, seuls les adultes étaient conviés à ce nettoyage, du fait de la possibilité de trouver des déchets dangereux comme des tasseaux de verre ou des seringues usagées.
Une vingtaine de personnes se sont mobilisées sur un ou deux jours. Les élus étaient fortement représentés (8), quelques colombiens (7 dont 5 du milieu associatif) et surtout des volontaires d'autres communes (6) qui ont fait l'effort de se déplacer pour nous aider dans cette tâche.

La pêche fut fructueuse puisqu'au total, les 2/3 d'une remorque de camion furent remplis de plastique, bouteilles vides, bidons, et autres objets divers.

Les personnes présentes n'ont pu que constater et déplorer le manque de civisme de nos concitoyens ! En fin de matinée, ils se sont réunis autour d'un pot de l'amitié, à la mairie.

Nous souhaitons renouveler cette action en souhaitant une plus grande participation.
Au delà de l'opération de nettoyage, cette initiative a une valeur de prise de conscience de la fragilité de notre patrimoine naturel.
Des actions éducatives avec les enfants devraient pouvoir être engagées.

Certains des déchets sont pour les costauds !

PNR...

Communiqué

Des nouvelles du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Le «Carnet de découverte» du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Le «Carnet de découverte» du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vient de sortir et est à votre disposition gratuitement dans les offices de tourisme du territoire.

Ce livret est la nouvelle formule des « Carnets de sortie » édités jusque là par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Enrichi de nombreuses informations sur le Parc et ses trésors (paysages, hébergements "Gîte Panda", restaurants marqués «Produit du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine», sentiers d'interprétation, ...), ce «Carnet de découverte» est votre guide pour aller à la rencontre du territoire et de ses multiples richesses.

Vous y trouverez notamment les dates et les descriptifs des "sorties nature" (visites thématiques de terrain accompagnées et commentées par des professionnels de la faune et de la flore). Lors de ces rendez-vous, le Parc et ses partenaires vous garantissent la qualité de ces sorties marquées "Accueil du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine".

Le "Carnet de découverte" présente également les sentiers d'interprétation du territoire qui, balisés et équipés de dispositifs ludiques, vous permettent, en famille ou entre amis, d'associer balades découverte et plaisir de comprendre (11 sentiers sur l'ensemble du territoire). Des fiches d'accompagnement propres à chacun des sites sont à votre disposition gratuitement à la Maison du Parc.

Le «Carnet de découverte», c'est aussi l'agenda des manifestations, des informations pratiques... alors demandez-le vite dans l'office de tourisme le plus proche.

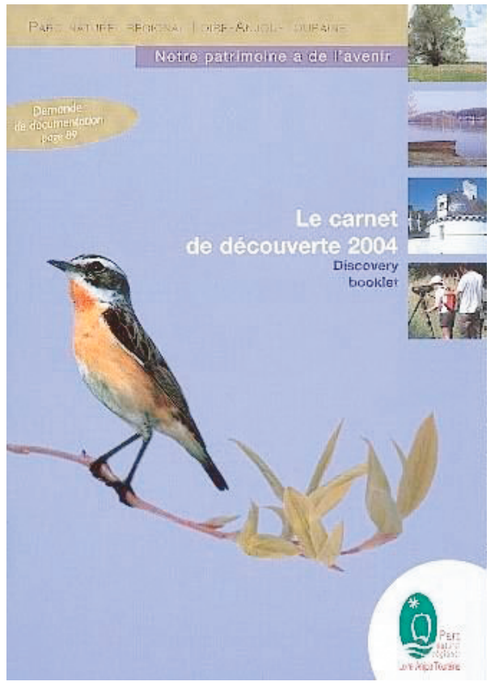

TRANSPORT À TITRE EXPÉRIMENTAL...

Communiqué

Depuis le 26 novembre 2003, le Conseil Général a intégré au réseau Touraine Fil Vert, à titre expérimental, un service de transport bimensuel, le mercredi au départ des communes de Vallères, Villandry, Savonnières, pour une arrivée à Tours à 14h00 et un retour à 18h00.

Afin de faire évoluer cette ligne vers un service adapté à l'ensemble de la population, le Conseil Général a envisagé une augmentation de la fréquence des cars.

La solution retenue pourra être mise en place dès le samedi 24 avril 2004. Ainsi, Touraine Fil Vert, réseau de transport départemental, desservira tous les mercredi et samedi après-midi, les communes de Vallères, Villandry et Savonnières à destination du quartier des "deux lions" et du centre de la ville de Tours (halte routière).

De plus, cette ligne desservira le château de Villandry tous les après-midi des mois de juillet et août. En partenariat avec le château, il sera accordé, sur présentation du titre de transport Touraine Fil Vert composté du jour, un tarif préférentiel pour l'entrée au château de Villandry, soit 6 € au lieu de 7,50 € et de 4 € au lieu de 5 € pour les jardins.

Renseignements :
Halte routière de Tours :
02.47.05.30.49

Touraine Fil Vert

LA LIGNE V

En juillet et août, la Ligne V fonctionne tous les jours, même le dimanche !

Le tarif d'un aller est de 2,10 €

(16 € par carnet de 10)

Vallères > Tours

Toute l'année — **Me Sa**
En avril, mai, juin, septembre, octobre — **Me Sa**
En juillet & août — **TLJours**

VALLÈRES	Le Haye	13.05	
	Mairie	13.10	17.10
VILLANDRY	Château galle	13.15	17.15
	Château	13.18	17.20
SAVONNIÈRES	Grottes pétrifiantes	13.21	17.23
	La Poste	13.23	17.25
TOURS	Quartier des 2 Lions	13.38	17.40
	Halte routière (gare)	13.50	17.50

Tours > Vallères

Toute l'année — **Me Sa**
En avril, mai, juin, septembre, octobre — **Me Sa**
En juillet & août — **TLJours**

TOURS	Halte routière (gare)	14.10	18.00
	Quartier des 2 Lions	14.22	18.12
SAVONNIÈRES	La Poste	14.37	18.27
	Grottes pétrifiantes	14.39	18.29
VILLANDRY	Château	14.42	18.32
	Château galle	14.45	18.35
VALLÈRES	Mairie	14.50	18.40
	Le Haye		18.45

Circule les samedis 1, 8 mai - le mercredi 14 juillet et le dimanche 15 août 2004.

Assemblée générale de l'Office de Tourisme

Bilan d'activités 2003

Communiqué
L'accueil des touristes français et étrangers a été assuré toute l'année dans les deux locaux de l'Office de Tourisme. Trois périodes ont été identifiées : Basse, moyenne et haute saison. En haute saison, l'accueil a été réalisé de 10h à 19h tous les jours à Villandry. Les locaux de Ballan-Miré sont, à l'année, ouverts uniquement du mardi au samedi. 15 101 personnes ont été accueillies au total dans les deux locaux pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre 2003.

EXEMPLES D'ACTIONS D'ANIMATIONS CONDUITES EN 2003 :

Les Festivals en Confluence : les Musicales du 9 au 15 juin puis Au fil de l'eau du 13 au 21 septembre 2003.

Une Randonnée Roller : organisée le vendredi 30 mai après-midi à Berthenay dans le cadre des Jours de Loire. Deux circuits étaient proposés aux participants.

Deux expositions de peintures et d'œuvres d'art : ont été organisées à l'Office de Tourisme de La Confluence à Ballan-Miré en collaboration avec la M.J.C. de Ballan-Miré, durant les mois de juillet et août.

Recensements divers : dans le but d'éditer des programmes mensuels et trimestriels des animations locales, un guide des Journées du Patrimoine en Confluence et un guide d'accueil 2004 ont été réalisés sur toute l'année.

Rallye voitures de collection : le dimanche 27 juillet en collaboration avec l'AVA de Château-Renault.

Concours de maison et balcons illmuminés : pendant les Fêtes de Noël du 15/12/03 au 11/01/04.

EXEMPLES D'ACTIONS DE COMMUNICATION EN 2003 :

Mise à jour de documents : des fiches Press'book de nos adhérents en consultation au comptoir; des listes pratiques (spécial groupes, sites touristiques, salles à louer etc..) ainsi que du document de démarchage de l'Office de Tourisme.

Création de documents : Cinq fiches hébergement et restauration ont été crées. Un Pass'Tourisme avec le secteur de l'Office de tourisme de Langeais-Castelvalérie et le groupement des offices ainsi que deux circuits vélo, en collaboration avec deux étudiantes en Tourisme à Tours.

Création d'un document d'accueil : «Azay-le-Rideau – Chinon – Villandry» tiré en 150 000 exemplaires pour couvrir une demande sur trois ans. Il est proposé en Français/Anglais, Allemand/Néerlandais, Italien/Espagnol.

Représentation de l'association lors de manifestations : Journées du Potager, Journée des Associations, Bourse d'échanges, Salons touristiques aussi bien en France qu'à l'étranger en collaboration avec les offices de tourisme du Pays du Chinonais.

www.tourisme-en-confluence.com : lancement de notre site internet bilingue français/anglais. Ce site, mis à jour mensuellement, permet aux visiteurs de découvrir toutes les activités et sites culturels, les loisirs que proposent nos adhérents mais aussi les différents types d'hébergement et de restauration qui s'offrent à lui. Un agenda présenté par village lui permet de connaître toutes les dates des manifestations, des stages etc... Un dossier Actualités présente les nouveautés.

PLAN D'ACTIONS 2004

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le 11 mars dernier, l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme a procédé à l'élection des membres pour siéger au Conseil d'administration de l'association. Le tiers sortant était composé de Madame Denise Leurette (Ballan-Miré), Madame Emmuelle Lezeau (Villandry), ainsi que Madame Danielle Monange (Ballan-Miré) et Monsieur Claude Aubert (Savonnières) qui ne désiraient pas se représenter. Ont été ré-élues Mesdames Leurette et Lezeau.

De plus, notre association pouvant avoir un CA de 17 membres élus, nous avons décidé d'accueillir les membres désireux de faire partie du bureau. Ont donc été élus, Mme Staskiewicz (Joué-les-Tours), Mme Flattot (Druye), Mme Pitre et M. Brassart (Ballan-Miré).

INFO

Malgré quelques petits désagréments provoqués par les travaux, financés par le Conseil général, le tracé de la "Loire à Vélo" arrive maintenant à Villandry !
La sécurisation de l'accès "parking-château" par les visiteurs a été réalisée...
En attendant la déviation.

Collecte des déchets : pour mémoire

Ordures ménagères :
enlèvement hebdomadaire le mardi.

Déchets encombrants : ils sont ramassés devant chez vous.
Vous pouvez déposer : de l'électroménager, moquette, matelas, mobiliers, déchets métalliques de petite taille.
Sauf erreur ou omission, s'ils ne sont pas ramassés, soit ils sont trop lourds, ou ils ne font pas partie des déchets autorisés, dans ce cas vous devrez les emporter vous-même vers une des deux déchetteries.
Vous êtes limité à 1 mètre cube par foyer et par collecte.

A déposer la veille du ramassage

Prochaines dates : le 19 août et le 25 novembre 2004

Dépôt de papiers, journaux, verres, des containers sont mis à votre disposition en apport volontaire.

Les autres déchets : ils doivent être emportés dans l'une de ces deux déchetteries :

Déchetterie "la Billette"
Route de Monts à Joué-Lès-Tours
Tél. 02.47.73.05.68
Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

Eté (du 1er avril au 30 septembre)
lundi, mardi, mercredi, vendredi
De 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 18 h 45
samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Hiver (du 1er octobre au 31 mars)
lundi, mardi, mercredi, vendredi
De 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45
samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45

Déchetterie de Saint-Avertin
ZI n°1 – Les Aubuis, Rue Paul Langevin
Tél. 02.47.28.83.15
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

Eté et hiver
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
De 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45
samedi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 15

VOLUME DES DÉPOTS ET TARIFS

Chaque dépôt est limité à 3 m^3 à la Billette et 1 m^3 à Saint-Avertin,
les volumes sont appréciés par paliers de 0,5 m^3 pour la Billette, et 0,33 m^3 pour St Avertin.
Les particuliers bénéficient de la gratuité, mais leurs apports sont facturés aux communes. Chaque dépôt à la déchetterie de la Billette est facturé 18,08€ HT le m^3, et 5,26 € HT pour les seuls déchets végétaux par la SNC LA BILLETTE, et chaque dépôt à la déchetterie de Saint Avertin est facturé 20,90 € net le m^3 par le SICTOM (Tarif 2002).

A la déchetterie de la Billette uniquement, les dépôts sont payants pour les artisans et entrepreneurs mais également pour les particuliers ayant dépassé les 5 m^3 autorisés par le badge délivré par la commune.

AUTORISATIONS DE DÉPOSER

Le gardien peut refuser l'accès à la déchetterie dans les cas suivants :

- déposant non muni d'une autorisation délivrée par le Maire de sa Commune de résidence,
- immatriculation du véhicule différente de celle indiquée sur l'autorisation,
- produits et déchets exclus ou qui, par leur poids, leur nature ou leur toxicité ne pourraient être traités par l'exploitant,
- déchets industriels ou résultant d'une activité professionnelle incluant récupération de matériaux.

TYPES DE DÉCHETS ADMIS

- déblais et gravats issus du bricolage familial,
- déchets végétaux (tontes de pelouse, tailles, branchages, feuilles),
- emballages papiers, cartons,
- emballages et conditionnements plastiques (bâches, films, bouteilles, bidons...),
- déchets de bois (planches),
- encombrants (meubles usagés, appareils électroménagers...),
- métaux,
- textiles,
- verres,
- pneumatiques exclusivement à la déchetterie de Saint-Avertin.

DÉCHETS À RISQUES ou EXCLUS
Un accueil des déchets toxiques est en cours de réalisation à La Billette, merci de contacter la déchetterie pour de plus amples informations.
- les déchets toxiques ou polluants,
- les déchets liquides,
- les carcasses de voiture,
- les pneumatiques sont exclus à la déchetterie de la Billette
- les déchets hospitaliers, les produits pharmaceutiques et industriels
- les huiles spéciales et industrielles,
- les peintures, les solvants,
- les déchets de soins diffus (seringues...).
- en général les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif.

RÉCÉPISSÉ DE DÉPOT

Le gardien est tenu de remettre lors de chaque dépôt un récépissé issu d'un carnet à souche indiquant notamment le volume de l'apport.
L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les facturations seront réalisées d'après ces récépissés.

BRÈVES

SUITE des TRAVAUX DE SÉCURITÉ
rue de munat

L'aménagement devant l'école est une réussite : les objectifs de ralentissement et de sécurisation sont atteints...
Excepté par quelques dangereux conducteurs qui ne respectent pas le sens de la circulation pour descendre dans le village !

Les places de parking sont encore insuffisantes. Nous avions prévu de continuer cet aménagement en 2004.
Mais ces travaux fort coûteux ne peuvent se réaliser qu'en coordination avec les travaux d'amélioration de l'environnement par l'enfouissement des réseaux E.D.F. et France Télécom.
L'attribution des subventions éventuelles, n'est prévue qu'en 2005.
En conséquence, elles ne pourront pas être réalisées avant 2005.

LA CLOCHE GUILLAUME EST REMONTÉE

Elle était montée pour la première fois vers 1415 et porte cette inscription :
«+ de Saint Guillaume porte le nom dedit l'église de ce nom, du moys de novembre par bone antente fu refait mil CCCC XV + j.p. + Jacques Peletier l'auteur».
Cette date de 1415 est intéressante.
C'est l'époque de Jeanne d'Arc, de Charles VI, de la bataille d'Azincourt où Jean de Craon fut tué. Son père Guillaume de Craon III est mort en 1396.
Faut-il voir quelque raison entre ce Guillaume et le nom de la Cloche ?
Et l'église était-elle dédiée à Saint Guillaume ?

La cloche porte également les armes de Monseigneur Collet, l'image de la Sainte Vierge et la signature de Georges Bollet, fondeur au Mans.
(extrait du livre de P. Le Noac'h)

LE MANOIR DE FONCHER

(Fons Chari ou Fonscharus ou Fondis cari ou Funt carus)

Petit rappel d'histoire ancienne : du Ier au IIe siècle de notre ére, les Romains, sous le commandement de Jules César, font la conquête de la Gaule et y établissent des camps comme Caesarodunum (camp de César) qui deviendra la capitale des Turons, puis la ville de Tours. Dans les campagnes ils fondent également des villas situées à proximité des voies romaines.

A cet endroit existait autrefois un temple romain dédié à Mercure qui fut détruit sur ordre de St Martin, Evêque de Tours, au cours du IVème siècle.

Foncher (funt carus) est un ancien fief relevant du Château de Tours. Le premier titre qui s'y rapporte est une charte datant de l'an 908 (archives départementales).
- Fons Chari en 1032.
- En 1037, Eudes, Comte de Tours, à la sollicitation de sa femme, Ermengarde, et de ses fils Thibault et Etienne, donne «l'eau et la pêcherie de Foncher» à l'Abbaye de Marmoutier qui y fonde un prieuré.
De nombreuses donations seront effectuées en faveur du prieuré :
- Par Eudes lui-même, 48 arpents de pré situés au lieu appelé anciennement «mercuriolum».
- Confirmation par Gérard, fils d'Alger, surnommé «aux grandes mains», de la donation faite à Marmoutier par son père d'un moulin situé dans l'eau de Foncher, 1078, rive gauche.
- L'appellation d'époque était : Domus Sanctus Martini apud funscarium, en 1086

Le Centre de Loisirs de la Confluence, Eté 2004

Les grandes vacances approchent et le Centre de Loisirs d'été de La Confluence est prêt pour accueillir vos enfants.

Le Centre de Loisirs enfants (de 3 à 11 ans) et le Centre de Loisirs ados (de 11 à 16 ans) sont ouverts :
- du jeudi 1er juillet au mercredi 1er septembre 2004 sur le site de BALLAN-MIRE,
- du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 2004 sur le site de VILLANDRY
Activités : jeux et sports de plein air, activités manuelles et artistiques, sorties...
Des mini-camps d'1 ou 2 nuits, de 4 ou 5 jours sont aussi proposés.

Un document détaillé reprenant les activités, les modalités d'inscription, les tarifs... a été distribué à chaque enfant dans les classes, après les vacances de Pâques.

CENTRE DE LOISIRS ENFANTS

Ouverture sur Ballan-Miré : du jeudi 1er juillet au mercredi 1er septembre 2004.
Ouverture sur Villandry : du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 2004. En dehors de cette période, les enfants pourront être accueillis sur Ballan-Miré.
Age : accueil des enfants de 3 ans scolarisés à 12 ans non révolus.
Inscriptions : 1 semaine minimum et 5 semaines maximum.
Horaires : de 9h à 17h30 avec accueil possible dès 8h et jusqu'à 18h.
Activités : les jeux et sports de plein air sont privilégiés mais les enfants pratiquent également des activités manuelles ou artistiques selon les compétences des animateurs : dessin, peinture, modelage, chant, musique, théâtre...
Les enfants sont sensibilisés aux notions de respect mutuel, d'écoute de l'autre, de tolérance. Ils sont également sollicités pour participer activement à l'organisation de leurs vacances.

Mini-camps (5 jours) :
Ils sont proposés aux enfants de plus de 7 ans. Ils nécessitent un supplément de prix.
ATTENTION : pour pouvoir participer aux mini-camps de 4 ou 5 jours, les enfants devront nécessairement être inscrits pendant une semaine au moins au Centre de Loisirs.
Gîte équestre «le grand tremble» dans l'Indre - équitation
Quatre semaines au choix
- du lundi 12 au vendredi 16 ; du 19 au 23 juillet ; du 26 au 30 juillet; du 16 au 20 août

Gîte de Lurais dans l'Indre Spéléologie, escalade, VTT, canoë-kayak
Trois semaines au choix
- du lundi 12 au vendredi 16 juillet, du 19 au 23 juillet, du 9 au 13 août

Inscriptions :
L'inscription des enfants se déroule en deux temps : les pré-inscriptions et les inscriptions définitives.
Pré-inscriptions : - à l'HOTEL DE VILLE de Ballan-Miré du 10 mai au 15 mai.
Les dates, horaires et modalités des inscriptions définitives seront communiqués lors des pré-inscriptions.

Réunion d'information parents/enfants : le mardi 29 juin 2004 à 20h30 au restaurant municipal de Ballan-Miré

Documents à fournir : numéro d'allocataire C.A.F., photocopie de la feuille d'imposition 2002 pour les non-allocataires C.A.F. ; photocopie de la carte loisirs délivrée par la C.A.F, le cas échéant ; un acompte de 15 € par enfant.

CENTRE DE LOISIRS ADOS

Le Centre de Loisirs ados concerne les jeunes de 11 ans (scolarisés au collège) à 16 ans.

ANIMATION DE PROXIMITE
Ouverture : du jeudi 1er juillet au mercredi 1er septembre. Accueil des jeunes du lundi au vendredi (excepté les jours fériés). De 9H à 17H30 avec possibilité d'accueil dès 8 H et jusqu'à 18H.

Différentes formules sont possibles : inscription à la semaine, à la journée, demi-journée avec ou sans repas...
Activités : bricolage, fusée à eau, sport, vélo, sorties, pêche, camping, film d'animation... en fonction des souhaits des jeunes.
Inscriptions : Les inscriptions pour l'animation de proximité débuteront à partir de la réunion parents/ados qui aura lieu au Centre Jules Verne le mardi 22 juin 2004 à 20h30.

Séjours CAMPING :
Ferme dans le vent à VOVES (Eure et Loir) – Char à voile, boomerang, cerf-volant
du lundi 5 au samedi 10 juillet
Séjour équestre à SAINT-SECONDIN (Vienne) équitation, baignade, mini-golf...
- du lundi 12 au samedi 17 juillet
Séjour à RILLY SUR LOIRE (Loir et Cher) –vtt, pêche, tir à l'arc, découverte nature, vie à la ferme...
- du lundi 19 au samedi 24 juillet

Inscriptions pour les camps :
Mêmes modalités que pour les enfants : pré-inscription et inscription définitive.

Tarifs : en fonction du quotient familial CAF avec un minimum de 179 € et un maximum de 206 €.

Réunion d'information parents/jeunes - animation de proximité et séjours :
Le mardi 22 juin 2004 à 20H30 au Centre Jules Verne de Ballan-Miré.

Le Centre de Loisirs de Villandry :

Géré par l'A.G.C.S. (Association de Gestion du Centre Social) de BALLAN MIRE, le centre de loisirs fonctionne tous les mercredis de la période scolaire et les vacances scolaires.

Il peut accueillir des enfants des différentes communes de la Confluence : Villandry, Berthenay, Druye, Savonnières et Ballan-Miré. L'été, c'est la Communauté de Communes «La Confluence» qui finance cette organisation.

Public accueilli : Enfants de 3 ans scolarisés à 12 ans non révolus.
Actuellement, une vingtaine d'enfants est accueillie le mercredi.

Horaires : de 9 h à 17 h 30 avec accueil possible de 8 h à 9 h et de 17 h 30 à 18 h.

Activités : manuelles, sportives, culturelles et d'expression... pratiquées dans un esprit de tolérance, de respect mutuel et d'écoute de l'autre.

Exemples d'activités effectuées durant les vacances de février 2004 : exposition d'art, dessins, peinture, fresques, collage découpage, sculptures en terre et en plâtre mis en valeur par un vernissage-cocktail très convivial et apprécié par tous, parents, enfants et équipe d'encadrement.

Inscriptions
Différentes formules :
1.Demi-journée avec ou sans repas (matin ou après-midi)
2.Journée complète.

Tarifs : Participation financière selon le montant du quotient familial (1.2% pour la journée complète).
Majoration de 30% pour les enfants des communes hors Confluence.

Renseignements :
02 47 53 75 69 (centre social Jules Verne de Ballan Miré)
ou 02 47 50 13 36
aux heures d'ouverture du centre de loisirs de Villandry.
Contact :
Germain BIGAND directeur-animateur du centre de loisirs.

L'APEEV communique :

Après un hiver calme, l'APEEV est repartie sur un élan dynamique, concrétisé par la réussite du Loto de l'école le 13 mars 2004. On a refusé du monde ! Merci à tous les participants, et aux parents qui nous ont aidé dans l'organisation ou en nous fournissant gâteaux et autres cakes...

Grâce aux bénéfices, nous allons financer la dernière sortie de l'année, et préparer en toute sérénité **notre vide-grenier, qui aura lieu le 13 juin et non en mai comme annoncé précédemment.**
Venez nombreux, c'est l'occasion de passer une journée sympathique en famille ou entre amis, et de se débarrasser de façon amusante et profitable des vieilleries et objets devenus inutiles.

Pour tout renseignement, s'adresser à Valérie VOUILLON, tél: 02 47 43 54 42.

Après le vide-grenier, notre prochaine activité sera **la kermesse de fin d'année le vendredi 25 juin.**

D'ici là, rendez-vous sur le stade le 13 juin!

INFORMATION GENERALE

Il est demandé aux parents de respecter impérativement les dates d'inscription afin que les directeurs puissent préparer au mieux l'accueil des enfants.
Pour tout complément d'information, se renseigner au Centre Jules Verne – rue Henri Dunant à Ballan-Miré

Le premier prieur connu est l'Abbé Garnier (1091).
Celui-ci achète pour 15 sous, en 1092, une vigne située à Colombiers (Villandry).

D'autres donations suivront :
- Eudes II, Comte de Blois et de Tours, droit d'usage des eaux de Foncher,
- Gaultier de Colombier, Chevalier, trois arpents de pré à Foncher, en 1104.
- Vente de Girard, trésorier de St Martin, à Pierre, prieur de Foncher, 2 arpents de terre, près de mercuriolum, pour le prix de 8 sous.
- Donation par Geoffroy, Comte d'Anjou et de Touraine, d'un collibert (serf volontaire), nommé Jean, en 1061.
- Donation par Adralde, maire de Colombiers, d'une écluse devant la maison du prieur, entre 1044 et 1064.

Vers 1065, Rainaud de Colombiers «qui avait exercé toutes sortes de vexations contre les hommes et les choses de la seigneurie de Foncher», reconnaît ses torts en plein chapitre de Marmoutier, et renonce à toutes ses prétentions.
Malet, prévôt de Tours pour Henri II, roi d'Angleterre, établit une sentence confirmant les droits des religieux. En fait, Rainaud de Colombiers avait voulu s'octroyer des droits de justice et enlever aux moines la dîme de leur vigne qu'il avait, de surcroît, fait vendanger par ses hommes, après avoir brisé les clôtures. Les religieux firent appel au roi Henri II Plantagenêt dont le bailli ordonna un duel judiciaire. Pendant que les religieux se cherchaient un champion, Renaud de Colombiers, pris de remords, alla demander son pardon à l'Abbé Robert et reconnut que les terres de Foncher étaient libres de tous droits envers la seigneurie de Colombiers.

Vers 1115, Bertrade, femme de Philippe Auguste, roi de France, et mère de Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, fait don d'une partie du bois de plantes (foresta splendida), "pour joindre à la seigneurie de Foncher".

LE MANOIR DE FONCHER

En 1207, Pierre Savary, seigneur de Montbazon et de Colombiers, contre 8 arpents de pré, se désiste de toutes ses prétentions sur les herbages, pacages et pêcheries de Foncher. Cette transaction est confirmée par Geoffroy de la Lande, Archevêque de Tours. En 1213, Pierre Savary reconnaît encore que les religieux ont toute justice et juridiction dans les terres de Foncher. En leur qualité de seigneurs de Foncher, les religieux de Marmoutier ont le droit de haute, moyenne et basse justice.

Au XVIIIème siècle, les biens de l'abbaye sont réunis à l'Archevêché. Foncher devient alors un domaine agricole loué à des fermiers comme Girard Malla en 1700 ou François Gallet en 1748, qui reste 2 ans sans verser son loyer estimé alors à 2500 livres. En 1752, Jean Petit doit 3500 livres et résilie son bail avant l'échéance à cause des malversations sans nombre commises par les voisins.
Il sera remplacé par Pierre Petit et Marguerite Maucler. Les clauses du contrat signé le 16 janvier 1760 précisent, en dehors des conditions habituelles, qu'ils ont l'obligation de faire tenir les assises de la seigneurie au moins une fois durant leur bail. De plus, ils devront recevoir les officiers de justice avec leurs chevaux et les nourrir tout le temps nécessaire. Ils doivent également faire acquitter à leur frais dans l'église paroissiale de Villandry le service qui se faisait autrefois dans la chapelle de "la dite seigneurie de Foncher".
La fille des fermiers, Marie Petit, se marie à Berthenay avec Jean Ploquin le 12 décembre 1762 et donne naissance dans une chambre de Foncher, à un fils, Pierre. Pierre Ploquin devient prêtre et sera Vicaire de l'église de Druye. Il sera massacré à la prison du Temple à Paris le 3 septembre 1792 avec 216 religieux. Il sera béatifié le 17 octobre 1926.

En 1791, le prieuré est saisi comme bien d'église et adjugé le 10 janvier 1791 pour 198.100 livres à un sieur Viot Désormes qui, un mois plus tard, le 10 février, déclare avoir agi pour le compte d'Emmanuel-Yves Bersole, négociant et directeur de la poste aux lettres de Brest.

Le 30 janvier 1805 (10 pluviôse An XIII), il sera revendu à Marie-Elisabeth de Civrieux, épouse d'un jeune banquier de Paris, Marc Antoine-Grégoire Michel, qui a acquis, deux ans plus tôt, la terre de Villandry. L'histoire de Foncher restera alors jointe à celle de Villandry de 1805 à 1908.

Le 11 octobre 1813, l'ensemble est cédé par Mme Michel à un certain César-Josephe Idlinger. Celui-ci n'est que le prête-nom de Jérôme Bonaparte qui, le 14 Décembre 1814, échange ses propriétés acquises en Touraine contre des biens possédés en Italie par un certain Jean-Jacques Foignet... qui est le prêtre-nom du Baron Hainguerlot. Ce dernier, Pierre-Laurent Hainguerlot, est fournisseur des armées de Napoléon. Il détache Foncher de ses propriétés et l'offre en dot à son fils Georges-Tom le 29 décembre 1828 à l'occasion de son mariage avec Stéphanie Oudinot, la fille du Maréchal Oudinot.
Leur arrière petit-fils, Georges Hainguerlot, revend le 5 décembre 1908, ce qui est devenu "la métairie de Foncher" aux époux Lepert qui la cèdent le 7 Juin 1920 à la communauté Mexme-Fresnau.

L'ancien logis est dans un état de grand délabrement quand il est racheté le 27 avril 1963 par ses actuels propriétaires, Michel et Marie-Françoise Salles, qui en poursuivent depuis la restauration.

Semaine musicale en Confluence

La Communauté de Communes de La Confluence, la Chorale Jacques de Beaune de Ballan-Miré et l'Office de Tourisme de La Confluence s'associent pour la troisième année consécutive afin d'organiser «Les Musicales» des Festivals en Confluence. Celle-ci se déroulera du lundi 31 mai au samedi 5 juin 2004 dans les 5 communes de La Confluence.

La volonté de diversifier la programmation des Musicales s'affirme de nouveau cette année : les organisateurs ont voulu varier les plaisirs et faire découvrir au public des musiques et des voix diverses, en conviant des artistes locaux et étrangers. Ainsi, un concert différent aura lieu dans les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. L'entrée pour la grande majorité de ces concerts est gratuite et ouverte à tous !

Chœur Jitrenka de Cesk Budejovice

FESTIVAL EN CONFLUENCE – **LES MUSICALES 2004** - LE PROGRAMME :

Ballan-Miré (Centre d'animation La Haye)	lundi 31 mai à 15h30 à 17h00	Auditions de l'école de musique de La Confluence Chœur Jitrenka de Cesk Budejovice
Berthenay (Eglise)	mardi 1er juin à 20h30	Chœur Jitrenka de Cesk Budejovice (1ère partie) Ensemble Guy d'Arezzo (2ème partie)
Villandry (Orangerie du Château)	jeudi 3 juin à 20h30	Concert piano, clarinette, alto de Renaud Arbion
Savonnières (Serre Auberge de La Tuilerie)	vendredi 4 juin à 20h00	Trio Delta Percussion (1ère partie) Aires d'opérette de Natacha Makarova § D. et J-P Bayeux
Druye (Eglise)	samedi 5 juin à 20h30	Concert de Gospel du groupe Ométis

A vos agendas et rendez-vous
sur l'aire de pique-nique :
le samedi 19 juin à partir de 19H ...

FETE DE LA MUSIQUE 2004

Histoire de la fête de la musique à Villandry

Pour la 3ème année consécutive, la municipalité organise la fête de la musique.
En 2001, année d'élections municipales, 3 colombiens musiciens amateurs furent élus au conseil municipal. Alors pourquoi ne pas profiter de ces compétences pour promouvoir une animation municipale autour de la fête de la musique ?
En partenariat avec l'association de l'étoile sportive de Villandry, qui collabore depuis l'origine, cette festivité a pu voir le jour pour la fête de la musique 2002. Les Colombiens furent invités à venir pique-niquer et chanter. La chorale de Ballan « Jacques de Beaune », dirigée par Andrée COURTEAU, participe depuis lors à ce joyeux divertissement.

En 2003, «Villandry animation» s'est associé pour soutenir cette manifestation. Par la suite, la participation de plusieurs de ses membres, a permis de rassembler autour de cette chorale, 12 chanteurs et 5 musiciens. Elle s'appuie sur le volontariat et la bonne volonté de chacun et reste un temps de rencontre très convivial où l'on vient davantage pour "chanter ensemble" que pour travailler sa voix. Pour autant, la présence d'un chef de chœur améliorerait la qualité de l'ensemble…

La fête de la musique est très appréciée et chacun, muni d'un petit recueil de chants, peut contribuer à l'animation de cette soirée. L'édition 2004, semble être encore plus festive avec davantage de chansons réunies autour de thèmes : le soleil et la mer, un répertoire de Georges Brassens et un mélange de variétés françaises. D'autres animations sont en cours de réflexion…

Ce divertissement se déroulera encore autour d'un pique-nique en famille et entre amis. Villandry animation gèrera pour la 2ème année une buvette.

Contact : Bernadette BERAUDY
02.47.50.12.31
Mail : bernadette.beraudy@villandry.fr

Aspects particuliers d'architecture :

- Sur un départ médiéval, c'est un bâtiment du XVème siècle.
- Une fenêtre méridionale du XVIème siècle a une mouluration intéressante
- La facade Nord présente une tour polygonale habitée par un escalier à vis en chêne dont les marches sont taillées dans la masse à l'herminette.
- Sur cette face, une galerie en bois du XVème permet l'accès à l'étage.
- A l'intérieur, on peut noter 4 grandes cheminées à hotte sur colonnes rondes.
- Au 1er étage, une cheminée présente une double colonne et une décoration plus raffinée.
- Une belle cloison à pans de bois et maçonnerie existe au rez de chaussée. Une cloison identique en bois et briques existe à l'étage.
- Une très haute charpente en carène de navire, dont chaque chevron fait ferme, date de l'époque de la construction (1470).

*Le Manoir de Foncher est un domaine privé, **non-ouvert au public**.*
Ouvert éventuellement pour les Journées du Patrimoine, vous renseigner.

À vos agendas !

BALLAN-MIRÉ

30 Mai : Concours doublettes
Organisé par l'Etoile Ballanaise au Stade Léo Lagrange de 14h à 23h30.

31 Mai : Festival en Confluence

5 Juin : Stage Feldenkrais
Organisé par ELTA « En mouvement de la tête aux pieds », de 9h30 à 12h15, 8 Avenue Mermoz. Renseignements : 02.47.67.76.09

6 Juin : Randonnée Cyclo
Organisée par Cyclo Randonneurs. Renseignements : 02.47.53.72.67.

6 Juin : Méchoui
Organisé par l'U.S.B au Stade Léo Lagrange de 12h à 20h.
Renseignements : 02.47.80.91.90

14 Juin au 19 Juin : Exposition + pré-inscriptions
Organisée par la MJC à Beauverger. Renseignements : 02.47.67.69.63.

17 Juin : Présentation du livre « Fermes et fermiers de Ballan-Miré »
Organisée par Les Amis de la Bibliothèque à la Salle de Beaune de 17h30 à 20h. Renseignements : 02.47.67.46.73.

19 Juin : Feu de St Jean
Organisé par le Quartier des Prés au parking des Tennis de 8h à 1h.
Renseignements : 02.47.67.63.23.

19 Juin : Sortie semi-nocturne
Organisée par Ballan-Rando. Départ de la choquette (près du centre cardio et de la Haye) à 21h pour environ 12 km, prévoir une torche.
Renseignements : 02.47.53.04.56 ou 02.47.68.91.21
Renseignements : 02.47.67.97.61.

26 Juin : Fête de la MJC
Organisée au Gymnase Lenglen. Renseignements : 02.47.67.69.63.

26 Juin : Festival des Arts Martiaux
Organisé par Kung Fu au Gymnase Danguillaume de 10h à 24h.
Renseignements : 02.47.45.63.50.

27 Juin : Stage
Organisé par Kung Fu au Dojo de 9h à 18h.
Renseignements : 02.47.45.63.50.

VILLANDRY

30 Mai : Vide grenier
Organisé par l'A.P.E.E.V. Renseignements : 02.47.50.08.59.

3 Juin : Festival en Confluence

4 et 5 Juin : Les Nuits des 1000 feux à l'occasion de "Rendez-vous aux jardins"
Au Château de Villandry. Renseignements : 08.20.20.10.11.

6 Juin : "Rendez-vous aux jardins" au Château de Villandry
Visite avec le propriétaire du Château, Mr Carvallo, à 15h.

13 Juin : Vide-grenier, organisé par l'A.P.E.E.V
(Valérie Vouillon :02.47.43.54.42)

19 Juin : Fête de la Musique avec la participation de la Chorale de Beaune
Organisée par la municipalité de Villandry, avec la participation de Villandry Animations, derrière l'Office de Tourisme à partir de 19h30. Pique-nique à emporter, buvette sur place.
Renseignements : 02.47.50.12.31

25 Juin : Kermesse de l'école
Organisé par l'A.P.E.E.V. Renseignements : 02.47.50.08.59.

25 Juillet : Marché des 4 saisons : 10 ème édition. Renseignements : 02.47.43.56.69

20 au 22 Août : Musiques et jardins (Château de Villandry)

4 et 5 Septembre : Journées du potager (Château de Villandry)

Marché des 4 Saisons de Villandry

Le marché des 4 saisons fêtera cette année ses 10 ans d'existence le dimanche 25 juillet 2004 ! Venez faire un tour dans le village, devenu piétonnier pour l'occasion. De 9h à 19h, vous pourrez découvrir le savoureux mélange entre artisanat et gastronomie : produits gourmands, vins du Val de Loire, produits Bio, objets d'art et de déco... Pas moins de 80 exposants vous attendront pour faire votre marché.

Renseignements : Séverine Berthias (Présidente) au 02 47 38 68 70
Eric Bonnet (vice-Président) au 02.47.43.56.69

La Foire à l'Omelette

Organisée par le Comité des Fêtes de Berthenay, la traditionnelle Foire à l'Omelette accueille tous les ans un public très nombreux.
Cette année, le rendez-vous est pris pour le samedi 17 et le dimanche 18 juillet 2004.

Renseignements : Comité des Fêtes de Berthenay

DRUYE

5 Juin : Festival en Confluence

19 et 20 Juin : Fête du Sport
Organisée par le Comité des Fêtes Différentes activités sportives et des animations pour petits et grands.
Buvette et restauration sur place.
Entrée gratuite. Renseignements : 02.47.50.19.35

20 Juin : Marche pour la fête de la Randonnée
Organisée par les Galoches Druyennes.
Départ Place de la Mairie à 9h, les inscriptions sont à 8h30.
Inscription : 3€. Renseignements : 02.47.50.17.72.

SAVONNIÈRES

4 Juin : Festival en Confluence

4 Juin : Théâtre présenté par la Compagnie "Aluminogène"
Organisé par la Mairie à la salle des fêtes.
Renseignements : 02.47.43.53.63.

6 Juin : Vide grenier des pompiers du bec du Cher, au stade du Bray.
Renseignements : 02.47.94.75.55

20 Juin : Concert Organisé par l'Union Musicale à la salle des fêtes.
Renseignements : 02.47.67.38.12.

26 et 27 Juin : Fête de la Batellerie. Organisée par les Bateliers du Cher.
Renseignements : 02.47.43.56.90

31 Juillet - 1er Août : Les Fl'âneries

BERTHENAY

1er Juin : Festival en Confluence

26 Juin : Kermesse
Organisée par les p'tits bouts du monde.
Renseignements : 02.47.50.04.90

17 - 18 Juillet : Foire à l'omelette

SUR LA CONFLUENCE

31 Mai au 5 Juin : Festival "Les Musicales". Organisé par l'Office de Tourisme de la Confluence et la Communauté de Communes.
Le programme est disponible à l'Office de Tourisme.
Renseignements : 02.47.50.12.66 ou 02.47.53.87.47.

4 Juillet : Rallye voitures

10-11-12 septembre : Festival au fil de l'eau

Renseignements à l'Office de Tourisme de la Confluence, Villandry (02.47.50.12.66)
Informations connues à la date de l'édition de ce calendrier. Sous réserves.

4 et 5 Juin : "Rendez-vous aux jardins"
18 et 19 Septembre : Journées du Patrimoine

Les Fl'âneries à Savonnières

Cette année, c'est le Sporting Club de Savonnières qui organise les «Fl'âneries» le samedi 31 juillet et dimanche 1er août 2004.
Nos fidèles ânes viendront de nouveau envahir la plaine du Bray comme ils le font depuis presque 35 ans.
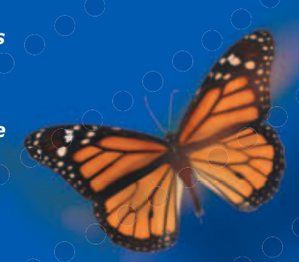
Renseignements : Sporting Club de Savonnières
Tél : 02 47 50 07 10